Envoyé en préfecture le 10/11/2026
Reçu en préfecture le 10/11/2026
Publié le
ID : 029-200067072-20261028-CC_2026_10_N153-DE

Haut-Léon Communauté

Extrait du registre des
Session ordinaire
Conseil Communautaire
Séance 28 octobre 2026 – 19 heures

Le Conseil Communautaire de Haut-Léon Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Maison des Services des Carmes, à Saint-Pol-de-Léon.

PRÉSENTS : Sophie AUTRET - Éric GRALL - Stéphane RIOU - Marie-Josée CAROFF - Michèle QUEAU - Véronique LE BOULCH - Jean-Michel SEVERE - Éric LE BOUR - François ROUE - Karine LE JEUNE - Éric MIOSSEC - Mélanie YVEN - Gildas BERNARD - Marie-Pierre ABARNOU - Pascale BOU LAHDOU - Gilbert CHAPALAIN - Stéphane CLOAREC - François MOAL - Anne DANIELOU - Jean-Luc BONIS - Myriam BERNARD - Hervé GAUCHER - Jacques EDERN - Jacques PONTU - Thierry GAUDEC - Jocelyne PINVIDIC - Joseph QUEMENER - Guy LE DUFF - Stéphanie DUMONT - Catherine GOURMELON - Thierry MOAL - Gilles GOMBERT - Roger BOSSARD - Emmanuelle RENAUD - Éric LE DUFF - Hervé JEZEQUEL - Bruno CORILLION - Carole AUTRET – Paul GOARANT lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution du Code Général des Collectivités Territoriales.

ÉTAIENT AUSSI PRÉSENTS : Dominique AZOU (Directeur Général Services), Véronique GUYONVARCH (Directrice Générale Adjointe).

ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR : Marlène ILHEU (pouvoir à Éric LE DUFF), Marc SIMON (pouvoir à Pascale BOU LAHDOU), Maël SAILLOUR (pouvoir à Véronique LE BOULCH), Frank COCAIGN (pouvoir à Sophie AUTRET), Anne-Sophie KERBRAT (pouvoir à Carole AUTRET)

Date de la convocation :	**Membres du Conseil :**	**Présidence de séance :**
22 octobre 2026	En exercice : 44	Stéphane CLOAREC
Date d'affichage :	Présents : 39	**Secrétaire de séance :**
22 octobre 2026	Votants : 44	Gildas BERNARD

Boues des stations d'épuration

Numéro d'ordre	**Nomenclature**	**Rapporteur**
CC-2026-10-N153	1.1	Gilles GOMBERT

Le marché pour le traitement et la valorisation des boues de stations d'épuration, sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat Mixte de l'Horn, arrive à échéance au 31 décembre 2026.

Dans le cadre du transfert des compétences « Eau » et « Assainissement », il était prévu qu'à compter du 1er janvier 2027, Haut-Léon Communauté intègre cette prestation qui comprendrait, non seulement, les boues produites par les stations d'épuration du territoire communautaire, mais aussi, les boues issues de l'unité de production d'eau potable du Syndicat Mixte de l'Horn qui leur seraient facturées.

Après avoir entendu le Rapporteur ;
Après avoir pris connaissance de la proposition des membres du Pôle du 7 septembre 2026 et du Bureau du 23 septembre 2026 de réserver une suite favorable à la démarche de lancement d'une consultation et la signature d'une convention ;

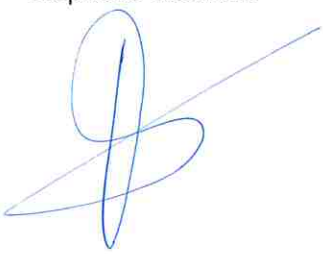
DELIBERATION

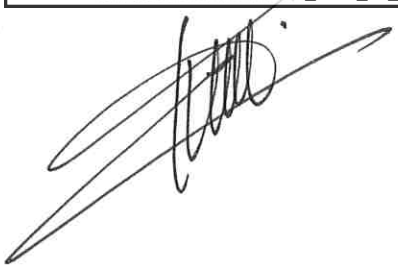
Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide :

- De lancer une nouvelle procédure de consultation pour les boues produites par les stations d'épuration communautaires et celles de l'unité de production d'eau potable du Syndicat Mixte de l'Horn et d'autoriser le Président à signer le marché après décision de la Commission d'Appel d'Offres ;
- D'autoriser le Président à signer la convention de maîtrise d'ouvrage déléguée avec le Syndicat Mixte de l'Horn.

Présents	**39**
Pouvoirs	**5**
Votants	**44**
Pour	**44**
Contre	**0**
Abstention	**0**

Le Président
Stéphane CLOAREC





Envoyé en préfecture le 10/11/2026
Reçu en préfecture le 10/11/2026
Publié le
ID : 029-200067072-20261028-CC_2026_10_N153-DE